



## SECRETARIAT FEDERAL - PV n° 2 du 25 janvier 2001

**Présents :** S. CATHIARD - J. GRACIA – G. HERTRICH - A. LAURENT - G. MANFREDI - M. MARLE

### CARNET

Le 8 janvier, à bord de la péniche « Emiliane » à Saint-Maur (94), arrivée de **LOUISE**, petite sœur d'AGATHE, au foyer d'OLIVIER (CTN à l'INSEP) et de RAFAËLE VALLAEYS.

Cordiales félicitations à toute la famille (et remerciements à Agathe qui a informé la FFA à l'aide d'un magnifique dessin).

-----

La FFA vient d'apprendre la disparition de **THIAM Papa Gallo**, né le 26 janvier 1930 à Dakar, licencié au Paris U.C., titulaire de 24 sélections internationales entre 1948 et 1956 et qui fut le premier sauteur en Hauteur français à franchir les 2m (Records de France à 1,99m en 1949 et 2,03m en 1950).

Invité de la FFA, il était venu du Sénégal en 2000, à l'occasion de la réunion à Paris du Conseil de l'IAAF qui devait accorder l'organisation des Championnats du Monde de 2003 à Paris Saint-Denis.

Le Président PHILIPPE LAMBLIN a demandé au Président LAMINE DIACK d'assurer la famille endeuillée et la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme de ses sentiments attristés de sincères condoléances.

-----

Le Comité National de Marche fait savoir la disparition de **GEORGES ATTANE** de l'ASPTT Bordeaux, né le 23 août 1928, titulaire de 12 sélections internationales à la Marche, sur 10, 20 et 25 km, entre 1955 et 1963.

La FFA s'associe au CNM pour présenter ses sincères condoléances à ses proches et à l'ASPTT Bordeaux.

### Ordre National du Mérite

Vient d'être élevé au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite :

✱ **DANIEL DESCHATRES** d'Auffargis (78), Individuel I-F, membre du Comité National de Marche.

La FFA lui adresse de cordiales félicitations

### 1.- P.V. DES COMMISSIONS NATIONALES

<b>CSO</b>	<b>PV n° 1 du 9 janvier.</b>
	<b>PV n° 2 du 16 janvier.</b>
<b>CSR</b>	<b>PV n° 2 du 17 janvier.</b>
<b>CNM</b>	<b>PV n° 1 du 3 janvier.</b>
<b>CFB</b>	<b>PV n° 1 du 3 janvier.</b>

**C. Formations - PV du 6 janvier** : réunion avec la participation des représentants des Ligues consacrée au diplôme fédéral de Dirigeant.

## **2.- P.V. DES LIGUES**

- ALS**     **Comité Directeur, PV du 13 janvier.**
- Président : GERARD HERTRICH
  - Secrétaire Générale : DORIS BOOS-BAUMHAUER
  - Trésorier Général : GERALD COTELETTE
- AQU**     **Comité Directeur, PV n° 2 du 6 janvier.**
- BOU**     **Comité Directeur, PV du 13 janvier.**
- Président : ALAIN BULOT
  - Secrétaire Général : GUY SEGUIN
  - Trésorier Général : ANDRE GUILLAUMIN
- CEN**     **Bureau Directeur, PV du 12 janvier.**
- F-C**     **Comité Directeur, PV du 10 janvier.**
- Président : JEAN-PIERRE GERVAIS
  - Secrétaire Général : REMY NAPPEY
  - Trésorier Général : ANDRE CHARONDIERE
- H-N**     **Comité Directeur, PV du 24 novembre.**  
**Comité Directeur, PV du 13 décembre.**
- Président : BERNARD AMSALEM
  - Secrétaire Général : MICHEL DEVEAUX
  - Trésorier Général : OLIVIER COLANGE
- LOR**     Lors de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 janvier, élection de **JEAN THOMAS** à la Présidence de la Ligue.
- LYO**     **Comité Directeur, PV n° 1 du 8 janvier.**
- Président : GERARD GOUNON
  - Secrétaire Général : FRANÇOIS PORTAY
  - Trésorière Générale : LUCETTE CHASSAGNEUX
- P-L**     **Bureau Directeur, PV du 5 décembre 2000.**

## **3.- REPRESENTATIONS ET REUNIONS PASSEES**

- **17 janvier** **Soirée Olympique du CNOSF** : elle s'est déroulée au Cirque d'Hiver à Paris, en présence de la Ministre MARIE-GEORGE BUFFET, avec la participation des sportifs médaillés aux Jeux Olympiques et Champions du Monde. La FFA était représentée par G. MANFREDI, M. MARLE, A. LAURENT, G. HERTRICH et J. GRACIA.
- **24 janvier** **Serveur EDS** : réunion d'étude des relations avec le serveur fédéral, en présence de M. PHILIPPE BORNE Directeur Général d'EDS et de G. MANFREDI, M. MARLE, J. GRACIA, C. BAUTRAU, R. VINCENT, D. DUCHESNE et S. FRENOL
- **25 janvier** **Réunion des Ligues des DOM-TOM** : toutes les Ligues des DOM-TOM étaient représentées pour l'habituel tour d'horizon avant l'Assemblée Générale fédérale.

## **4.- COMPETITIONS PASSEES**

- ☞ **19 janvier** **Record de France Espoirs du 800m en Salle** : à l'occasion d'une compétition régionale en Salle à Eaubonne (I-F), FLORENT LACA SSE (EP Manosque) a réalisé 1'48'32

au 800m, nouveau record de France Espoirs (sous réserve d'homologation officielle).  
Ancien record : 1'48"5 (manuel), par BRUNO TABOURIN St-Jean AC Versailles, le 23 février 1982.

## **5.- INFORMATIONS FEDERALES**

- ◆ **Circulaire n° 1** du 12 janvier, de la Secrétaire Générale Adjointe ANNIE LAURENT, demandant aux Présidents des Ligues le nom des personnes ayant suivi avec succès des **formations qualifiantes en 1999-2000**, afin que les aides financières prévues soient versées aux Clubs.
- ◆ **Circulaire n° 2** du 12 janvier, de la Secrétaire Générale Adjointe ANNIE LAURENT aux Présidents des Ligues, concernant les éventuelles déclinaisons de partenariat existant avec **Gaz de France** et les **Caisses d'Epargne** au profit des Ligues, Comités et Clubs.
- ◆ **Circulaire n° 3** du 18 janvier, du Trésorier Général GERARD HERTRICH adressant aux Secrétaires Généraux des Ligues les **documents financiers** à diffuser aux Délégués des Ligues à l'Assemblée Générale du 27 janvier : Bilan et Compte d'exploitation 1999-2000, projet de Budget 2000-01.
- ◆ **Saison 1999-2000 : frais de déplacements versés aux Clubs**  
Répartition par Ligue, à destination des **609 Clubs** concernés (sur 1499 Clubs, dont les Clubs maîtres) de la participation financière fédérale de **1 666 165 francs**, pour :
  - les frais de déplacements des Cadets et Juniors à l'occasion des Championnats individuels, des épreuves de Marche et Hors stade ;
  - les compétitions par équipes.

<b>ALS</b>	60 860 F	15 Clubs (sur 31)		<b>H-N</b>	46 490 F	17 Clubs (sur 46)
<b>AQU</b>	92 025 F	35 Clubs (sur 89)		<b>I-F</b>	165 490 F	78 Clubs (sur 302)
<b>AUV</b>	20 010 F	9 Clubs (sur 27)		<b>LAN</b>	59 595 F	24 Clubs (sur 64)
<b>B-N</b>	50 100 F	26 Clubs (sur 37)		<b>LIM</b>	13 195 F	11 Clubs (sur 20)
<b>BOU</b>	50 140 F	18 Clubs (sur 36)		<b>LOR</b>	47 435 F	22 Clubs (sur 51)
<b>BRE</b>	92 505 F	34 Clubs (sur 85)		<b>LYO</b>	101 700 F	23 Clubs (sur 51)
<b>CEN</b>	42 675 F	34 Clubs (sur 69)		<b>NPC</b>	144 190 F	40 Clubs (sur 94)
<b>CHA</b>	31 870 F	23 Clubs (sur 50)		<b>P-L</b>	56 775 F	35 Clubs (sur 106)
<b>COR</b>	14 145 F	7 Clubs (sur 11)		<b>PIC</b>	26 395 F	25 Clubs (sur 54)
<b>C-A</b>	76 020 F	24 Clubs (sur 44)		<b>POI</b>	41 110 F	17 Clubs (sur 53)
<b>D-S</b>	195 005 F	25 Clubs (sur 55)		<b>PRO</b>	115 060 F	28 Clubs (sur 56)
<b>F-C</b>	46 800 F	13 Clubs (sur 19)		<b>PYR</b>	73 465 F	26 Clubs (sur 49)

**NB** : Pour les Championnats de France des Jeunes, sont à ajouter les sommes versées aux trois Ligues des DOM-TOM suivantes :

**Guadeloupe** : 59 400 F – **Martinique** : 89 100 F et **Réunion** : 18 000 F

Récapitulation effectuée par ANASTASE SEVASTOS de la CFB.

## **6.- EXTRAITS DE LA PRESSE**

- **JEUX OLYMPIQUES : Paris dépose son dossier**  
**C'est la dernière ligne droite menant à la désignation le 13 juillet de la ville olympique 2008.**  
(Source : *L'Equipe* du 16 janvier)

Ce matin à 10 heures, Noël de Saint-Pulgent, directeur de la candidature de Paris 2008, déposera officiellement le manuel pour les villes candidates. Il sera accompagné de 70 exemplaires, qui auront voyagé toute la nuit depuis Paris. En ce mardi, le secrétaire du comité olympique chinois en fera autant pour Pékin, le patron de la candidature de Toronto également, alors que les représentants d'Osaka et d'Istanbul sont attendus demain. Le 17 janvier est en effet la date limite de dépôt de cet imposant travail qui compte 590 pages.

Le CIO, en effet, impose à tous les candidats un cahier des charges très précis qui se décompose en 18 thèmes, répartis en trois volumes :

1. Caractéristiques nationales, régionales et locales : aspects juridiques ; immigration et formalités douanières ; protection de l'environnement et météorologie ; finances ; marketing ;
2. Organisation sportive générale ; sports ; Jeux paralympiques ; village olympique ;
3. Santé ; sécurité ; hébergement ; transport ; technologie ; services de la communication et des médias ; olympisme et culture ; garanties.

Les trois tomes de Paris sont remarquablement présentés, toutes pages en couleurs. Comme le dit Noël de Saint-Pulgent : « *Il s'agit d'un travail sérieux, professionnel, mais pas austère* ».

Pas de changement dans les grandes lignes de force déjà décrites. En revanche, beaucoup de détails ont été travaillés, en dehors de la compacité, la cohérence, la fluidité qui demeurent les armes maîtresses de la candidature de Paris. Par exemple, concernant l'environnement (un élément désormais important pour le CIO), il est proposé la création d'une autorité indépendante, ce qui est une novation en France. Par exemple, au sujet des sites, il est précisé que les équipements provisoires seront cédés gratuitement à des comités olympiques en voie de développement. Par exemple, s'agissant des dépenses, il est explicité la prise en charge des voyages de toutes les délégations, y compris paralympiques (ce qui n'était pas le cas à Sydney). Par exemple, côté transports, il est dessiné différentes zones concentriques qui limiteront l'accès du public autrement qu'en transports en commun.

On y apprend que le bénéfice escompté demeure raisonnable à 200 millions de francs (contre les aberrants trois milliards de Toronto), que les chambres au village olympique auront une superficie de 13 m<sup>2</sup> pour une simple et de 16 m<sup>2</sup> pour une double, que Paris propose la présence permanente d'un observateur du CIO au sein du COJO, que les recettes venant du CIO ne seront pas assujetties à la TVA, que le programme culturel fera appel à toutes les cultures, que les 28 fédérations internationales ont apporté leur validation, qu'il y a en tout 122 lettres de garantie (le premier tome s'ouvrant d'ailleurs sur les lettres de Jacques Chirac, Lionel Jospin, Jean-Paul Huchon, Jean Tibéri, Henri Sérandour, toutes personnalités, ainsi que Mme Buffet, ayant reçu le livre hier).

Et Noël de Saint-Pulgent de résumer : « *Transparence et rigueur nous animent. Nous sommes à l'écoute de tous les publics de la famille olympique. Et tout ce que l'on promet, nous le ferons...* »

Si Paris a les Jeux, le 13 juillet...

**NDLR** – Le 13 juillet, à Moscou, les 130 membres du CIO désigneront la ville appelée à organiser les JO d'été de 2008. Le lendemain, le CIO élira le successeur de Juan Antonio Samaranch.

## ● L'intercommunalité sportive des grandes agglomérations

(Extrait de *La lettre de l'économie du sport* du 17 janvier)

A un an de la date butoir fixée par la loi du 12 juillet 1999 sur l'intercommunalité, plusieurs grandes agglomérations ont déjà adopté les nouvelles structures intercommunales.

- Le 1<sup>er</sup> janvier, la communauté de communes de Marseille et le district de Nantes se sont transformés en communautés urbaines (CU), dispositif réservé aux agglomérations de plus de 500 000 habitants.
- La communauté de commune de Saint-Etienne et le district de Toulouse sont passés en communautés d'agglomération (CA), régime des groupements de plus de 50 000 habitants comprenant une commune-centre de plus de 15 000 habitants.
- La transformation du district de Montpellier en CA n'a été retardée que pour des questions de procédure. C'est notamment pour bénéficier d'avantages financiers que ces groupements ont anticipé ces changements qui ne seront obligatoires qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Rouen, Rennes, Grenoble et Clermont-Ferrand l'avaient fait dès janvier 2000.

**NDLR** – *La lettre de l'économie du sport* a limité son enquête aux plus grands groupements intercommunaux répertoriés par l'Association des districts et communes de France (ADCF). Elle les a

interrogés sur leur engagement sportif, pour constater qu'ils utilisent encore peu, en général, leurs compétences dans ce secteur. On trouvera le détail des réponses recueillies dans le n° 555 du 17 janvier 2001 de *La lettre de l'économie du sport* dont le texte ci-dessus n'est que l'introduction.

Ci-dessous le tableau des **15 plus grands groupements intercommunaux** :

(**CU** = communauté urbaine, **CA** = communauté d'agglomération et **CC** = communauté de communes)

AGGLOMERATION	POPULATION	TYPE DE GROUPEMENT ET NAISSANCE EFFECTIVE	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION VILLE-CENTRE
Grand <b>Lyon</b>	1 166 000	CU (1969)	55	446 000
<b>Lille</b> Métropole	1 092 000	CU (1968)	85	213 000
<b>Marseille</b> Prov. Métrop.	980 000	CU (2001, ex-CC)	18	799 000
<b>Bordeaux</b>	660 000	CU (1968)	27	219 000
Grand <b>Toulouse</b>	600 000	CA (2001, ex-district)	21	391 000
<b>Nantes</b>	550 000	CU (2001, ex-district)	21	271 000
<b>Strasbourg</b>	451 000	CU (1968)	27	265 000
<b>Rouen</b>	386 000	CA (2000, ex-district)	33	107 000
<b>Grenoble</b> Alp. Métrop.	380 000	CA (2000, ex-CC)	23	157 000
<b>Rennes</b>	375 000	CA (2000, ex-district)	36	207 000
<b>St-Etienne</b> Métropole	360 000	CA (2001, ex-CC)	34	181 000
<b>Montpellier</b>	320 000 (418 000)	District (1965) <i>Future CA</i>	15 41)	226 000
Grand <b>Nancy</b>	266 000	CU (1996)	20	104 000
<b>Clermont</b> Communauté	260 000	CA (2000, ex CC)	18	137 000
<b>Orléans</b>	245 000	CC (1999)	22	114 000

**PS** - La ville de Paris compte 2 125 000 habitants.

La ville de Nice (346 000 habitants) n'a pas encore créé de groupement intercommunal.

**Prochaine réunion : le 8 février à 14 heures.**